



Déclaration préalable de la FA-FPT au CSFPT du 13 novembre 2024

Suite aux différentes annonces du ministre de la Fonction publique, de la Simplification et Transformation de l'action Publique, annonces qui font encore une fois la preuve de la volonté du gouvernement de stigmatiser les agents publics et de les rendre coupables de la grande majorité des problèmes de la France, cette séance plénière du CSFPT est l'occasion pour la FA-FPT de rappeler, avec fermeté, son opposition catégorique aux mesures annoncées, sans aucune forme de dialogue social.

Ces mesures vont affecter durement et durablement les agents publics, notamment les moins bien rémunérés.

La non-reconduction de la Garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA), le passage à trois jours de carence, la diminution à 90 % du taux de remplacement en cas d'arrêt maladie sont autant de coups portés au contrat social.

Pour la FA-FPT, la Fonction Publique Territoriale est tout particulièrement visée par ces dispositions. C'est le versant qui compte le plus grand nombre d'agents de catégorie C, comprenant les plus bas salaires de la Fonction Publique ; agents qui viennent de subir consécutivement les conséquences de l'inflation sur leur pouvoir d'achat et le gel de la valeur du point d'indice pendant plus d'une décennie.

Ces mesures vont précipiter ces agents avec des faibles revenus, qui bien souvent exercent des métiers pénibles, mais essentiels à notre quotidien de citoyens, dans une grande précarité pour bon nombre d'entre eux ; incitant ainsi les plus en difficultés à se détourner des soins, quitte à se rendre malade sur leur lieu de travail, pour éviter de perdre une part non négligeable de leur traitement.

Lors de la rencontre du 7 novembre dernier, celui que nous qualifierons de « nouveau Ministre de la précarité de la Fonction Publique », n'a pas eu d'autre réponse que de rappeler, que l'ensemble de ses déclarations ainsi que les dispositions qu'il avait annoncées étaient dictées par la seule réduction des déficits publics ; faisant ainsi porter aux seuls agents des services publics la responsabilité de la mauvaise gestion des Gouvernements successifs. Cette accumulation de pénalités va peser lourd sur les agents des collectivités et sur la qualité des services publics qu'ils rendent à la population.

Et pour en rajouter encore à quelques semaines des fêtes, en plus de la non-reconduction de la GIPA, il ajoutait à son panier garni la certitude qu'il n'y aurait pas non plus de mesures salariales pour 2024.

La FA-FPT ne restera pas sans réagir face à cette déclaration de guerre faite aux agents publics. Si elle a pour habitude de prôner le dialogue social et la négociation, elle a pour cela besoin d'un interlocuteur qu'elle n'a pas trouvé.

En cohésion avec le préavis de grève déposé par la **FA-FP** pour le mois de novembre, elle va dès à présent prendre toutes les dispositions qu'elle jugera utile pour faire reculer le Gouvernement.

Elle en appelle également aux parlementaires, les invitant à prendre leurs responsabilités au regard du mandat qui leur a été confié par les 1,9 millions d'électeurs de la Fonction Publique Territoriale.

Enfin, comme évoqué dans la lettre ouverte intersyndicale, la **FA-FPT** se joint aux autres organisations syndicales pour vous appeler, Mesdames et Messieurs les membres du collège des employeurs, à défendre avec nous, les agents qui mettent en œuvre le service public de proximité au quotidien.